

# AUTOUR DE



# LA MAIRIE

## Le bulletin d'informations des Soliaciens de Janvier 2022

### MEMO

#### Ouverture Mairie

Mardi :

9H00 à 11H30

Jeudi :

9H00 à 12H00

Vendredi :

10H00 à 12H00

13H30 à 16H30

Tél :

03.29.80.52.76

Mail :

[mairie.souilly@orange.fr](mailto:mairie.souilly@orange.fr)

#### Ouverture Agence postale

Du mardi au samedi :

9H00 à 11H30

#### Horaires travaux de

##### bricolage

Lundi au vendredi :

8H00 à 12H00

14H00 à 20H00

Samedi :

9H00 à 12H00

14H00 à 19H00

Dimanche et jours fériés :

10H00 à 12H00

#### Ordures ménagères

Ramassage tous les

mercredis

#### Sacs jaunes les lundis de

semaine paire

La municipalité vous souhaite une bonne et heureuse année 2022 !

Malgré le contexte actuel, nous ne pouvons qu'espérer que tout s'arrange, du mieux que possible et que nous puissions aller vers un retour à la normale. Il faut en attendant, poursuivre nos efforts au quotidien pour limiter les contaminations et pouvoir enfin sortir de cette crise qui handicape la vie de tous ainsi que celle de notre village.

Suite aux dernières annonces de notre gouvernement, pour cette année encore, les vœux de la commune ne pourront pas avoir lieu.

Restons optimiste, et croisons les doigts pour que 2022 nous sorte de cette situation !

### RECENSEMENT 2022

Pour rappel notre commune sera recensée du 20 janvier au 19 février 2022.

L'agent recenseur pour notre commune sera M PASINI Claude (photo jointe). Pour rappel, le recensement est obligatoire, les informations sont confidentielles. Vous aurez la possibilité d'effectuer directement votre déclaration par internet (une note explicative sera distribuée). Sinon, notre agent recenseur sera là pour vous aider au besoin.



### PERMANENCE CONCILIATEUR

M. CREPLET, conciliateur de justice, tiendra une permanence à la Mairie 53 voie Sacrée, le jeudi 10 février 2022 et le jeudi 3 mars 2022, de 9h00 à 10h30.

### PANNEAUPOCKET

La commune a souscrit à un abonnement pour l'application mobile PanneauPocket. Cette application est gratuite pour les usagers. Elle nous permettra de vous informer ou de vous alerter des événements sur votre commune en complément de la gazette habituelle. Vous trouverez une note explicative au verso de ce document.

Votre mairie vous offre  
l'application  
PanneauPocket



Soyez les premiers informés de l'actualité de  
votre commune en téléchargeant  
PanneauPocket

Disponible **gratuitement** sur



**L'actualité de votre commune  
en temps réel et en 3 clics !**



**1** Téléchargez  
l'application  
"PanneauPocket"

**2** Recherchez votre  
commune

**3** Cliquez sur le ❤️  
pour l'ajouter à vos  
favoris et recevoir  
les notifications

Gratuit, sans création de compte,  
sans récolte de données personnelles

Disponible sur smartphone, tablette  
et ordinateur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)